



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2026

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE

L'an deux mil vingt-six, le mardi 30 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal PIGANOL, maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Membres présents : BARUZIER Laurent, BASSET-JOFFRE Marie-Hélène, COUDON Linda, GINTRAND Marie-Claude, MÉRAL Gilbert, MOUMINOUX Sandrine, PIGANOL Pascal, PUECH Marie-Paule, RISPAL Paul, ROQUETTE Maud, TALON Pierre, TOUYRE Thierry et TRIN Lionel.

Membres absents : FAUCHER Servane, GASTON Antonin (excusés)

Ordre du jour :

Convention avec le Syndicat des eaux Est-Châtaigneraie pour la mise à disposition du personnel administratif et technique ; Personnel communal : création, suppression de poste et mise à jour du tableau des emplois ; Convention avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission d'assistance à la gestion du parc informatique de l'école et Questions diverses.

Secrétaire de séance : Monsieur Gilbert MÉRAL a été désigné secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 05 juin 2026

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 05 juin 2026 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

DÉLIBÉRATIONS

Convention avec le Syndicat des eaux Est-Châtaigneraie pour la mise à disposition du personnel administratif et technique

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention avec le Syndicat des eaux Est-Châtaigneraie validé par le Comité Social Territorial. Ce syndicat sera officiellement créé au 1^{er} juillet 2026 mais n'aura pas de personnel dans un premier temps compte tenu des délais nécessaires pour procéder à des recrutements. C'est pourquoi il a été convenu que les 8 communes adhérentes mettront à disposition leurs personnels le temps que le syndicat se structure. Ainsi, à compter du 1^{er} juillet 2026, les agents techniques et les secrétaires de mairie pourront être mis à disposition du syndicat : les missions qu'ils effectueront dans le cadre de la compétence Eau & Assainissement seront facturées au syndicat au prix de 25 € / heure.

Accord du Conseil Municipal.

Personnel communal : création, suppression de poste et mise à jour du tableau des emplois

Monsieur le Maire rappelle que l'avis du Comité Social Territorial a été sollicité en vue de la suppression d'un poste d'agent d'animation à temps non complet, la création d'un poste d'ATSEM principal de 2^{ème} classe à temps non complet et la mise à jour du tableau des emplois. Il indique que le CST réuni le 18 juin dernier a émis un avis favorable.

Les démarches vont être effectuées en vue de la nomination de Mme Céline MAURY au 1^{er} septembre 2026.

Accord du Conseil Municipal.

Convention pour une mission d'assistance à la gestion de la maintenance du parc informatique de l'école

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que la commune conventionne depuis plusieurs années avec Cantal Ingénierie & Territoires pour une mission d'assistance à la maintenance du parc informatique de l'école, qui permet de bénéficier d'une aide technique en cas de problème informatique.

Le coût forfaitaire annuel de la prestation socle comprenant l'assistance téléphonique et 2 interventions sur place est de 600 € TTC. Monsieur le Maire propose à l'assemblée de renouveler cette convention pour une année.

Accord du Conseil Municipal.

QUESTIONS DIVERSES

▪ **Présentation du projet de restructuration et de rénovation énergétique du Groupe scolaire par l'architecte**

L'Agence 1553 présente au Conseil Municipal le projet de restructuration et de rénovation énergétique du Groupe scolaire.

La restructuration prévoit :

- la réhabilitation de l'appartement de l'ancienne poste : création d'un appartement de 3 chambres en duplex et d'un studio.
- l'extension de la garderie : création d'un espace de stockage, d'une rampe d'accessibilité, installation d'une pompe à chaleur réversible et aménagement de l'entrée de l'école.

La rénovation énergétique du bâtiment a pour objectif d'atteindre une économie d'énergie de 40 %, les travaux envisagés sont les suivants :

- École : remplacement du système d'éclairage, des menuiseries extérieures et l'installation de volets roulants motorisés.
- Foyer : mise en place d'une ventilation double flux, installation d'une pompe à chaleur réversible, remplacement des luminaires, transformation de la pièce annexe à la scène.

Le coût de ces travaux est estimé à 484 631 € HT pour le chantier de rénovation thermique du groupe scolaire auxquels pourraient s'ajouter 27 000 € pour l'installation de panneaux photovoltaïques, celui de la rénovation de l'ancienne poste à environ 140 000 € HT. Des subventions de 160 000 € du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes et de 180 000 € au titre de la DETR (Etat) ont été obtenues.

La consultation des entreprises est envisagée au cours de l'automne pour un début des travaux en janvier 2027.

▪ **Convention de mise à disposition réciproque d'agents communaux avec la commune de Lacapelle-del-Fraisse**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a été sollicité par la commune de Lacapelle-del-Fraisse pour la mise en place d'une convention de mise à disposition réciproque d'agents techniques communaux.

L'objectif est de permettre aux agents techniques de nos deux communes de pouvoir travailler en collaboration sur certaines missions spécifiques ; cette mise à disposition réciproque se fera, après obtention de l'accord de chacun des deux conseils municipaux, à titre gratuit et pour une durée maximale de 10 jours par an.

Il indique que cette convention sera soumise au prochain Comité Social Territorial pour avis avant délibération.

▪ **Registre des personnes vulnérables :**

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que chaque commune a l'obligation de détenir un registre des personnes vulnérables (personnes âgées et handicapées vivant à domicile), afin de les identifier lors d'un épisode climatique intense (canicule) par exemple.

Un travail de recensement a été lancé et un avis dans la presse a été publié. Monsieur le Maire indique que les membres de la commission Action sociale vont poursuivre leur travail et se rendront prochainement chez les personnes inscrites sur ce registre et celles qui ont été identifiées depuis pour recueillir leur accord pour être inscrites sur ce registre.

▪ **École :**

Le Conseil d'école réuni le 26 juin a remercié la municipalité pour l'achat de six ventilateurs.

54 élèves devraient faire leur rentrée en septembre ; Mme Marie-Ange GRIMAL, enseignante des classes de CP-CE1 et CE2, a obtenu sa mutation, elle sera remplacée par Mme Flavie MINORET. Mme Céline LABORIE succède à Mme Hannah CHAZARIN pour remplacer Nathalie CANIS les jeudis et Mme MINORET les vendredis. M. Mathéo MALVEZIN devrait être recruté dans le cadre d'un service civique.

La commission école s'est réunie le 25 juin ; il a été proposé de revoir les groupes pour équilibrer les deux services de cantine. Le ménage de rentrée a été organisé avec le personnel de l'école.

▪ **Questions diverses :**

- Eau : un arrêté municipal d'interdiction du remplissage des piscines, du lavage des voitures et d'arrosage des pelouses a été pris. Du fait des fortes chaleurs, le débit des sources baisse alors que la consommation journalière augmente de manière considérable, passant de 155 à 220 m³ par jour.

- Local commercial : republier l'annonce de location du fait du non-aboutissement de la candidature en cours.

- Passages piétons dans le bourg : peinture refaite (3.000€)

- Éclairage du terrain de pétanque : demande de devis en cours

- Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne :

- commission économique : octroi d'une aide au salon de coiffure pour des travaux d'équipement.
- commission culture : 80 associations aidées financièrement dont l'EFCV et le Bœuf de Pâques à Lafeuillade ; la Châtaigneraie cantalienne aide aussi les associations par le prêt et la livraison de matériel (chapiteau, podium...)
- projet maison de santé : à relancer à l'automne.

- Exposition « les premières cartes postales de Lafeuillade » à la mairie de juillet à octobre, vernissage le 12 juillet.
- Marché de Pays le 13 juillet avec feu d'artifice (si interdiction levée).
- Passage du Tour de France le 14 juillet. Animations par les Jeunes Agriculteurs - Buvette et vente de crêpes par Lafeuillade Animation - Stand de la banane de Guadeloupe et de Martinique devant la mairie (partenaire de la caravane du Tour).
- Marché du pays Vézien animé par le groupe Vézien le 09 août

Le Président de séance : Pascal PIGANIOL

Le secrétaire de séance : Gilbert MÉRAL